



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

justice : équipements

Question écrite n° 61361

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les efforts menés par son ministère en terme de développement durable. Ainsi, un certain nombre d'administrations, ayant engagé une politique de verdissement, ont rénové leur flotte automobile. Cette réforme, allant du remplacement de l'attribution nominative de véhicules par la création de pool, à la mise en place de véhicules propres (GPL et électrique) ou à la création d'un parc de bicyclettes pour les courts trajets, permet de participer activement à la lutte contre la pollution atmosphérique, préoccupation majeure de nos concitoyens dans une ville comme Paris. Aussi, il lui demande de lui indiquer si des mesures sont envisagées afin de participer à cette politique générale de l'Etat.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire qu'elle est particulièrement attentive à toutes les mesures pouvant réduire la pollution. La gestion du parc de véhicules de son ministère répond à cette orientation. Ainsi, tous les véhicules de l'administration centrale bénéficient de la vignette verte. De même, onze véhicules fonctionnant au GPL ont été acquis par le ministère de la justice. La Chancellerie réfléchit activement en vue de l'acquisition de véhicules électriques.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61361

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2931

Réponse publiée le : 17 décembre 2001, page 7293